

L'œuvre des Colonies scolaires de vacances

CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CINEMA ET DE REPECTOIRE

Nous avons eu, très souvent, l'occasion de louer l'administration municipale, pour son Ecole de vacances, aux enfants des travailleurs. L'œuvre des colonies scolaires de vacances. Cette dernière a pour objet d'offrir à plus de trois mille enfants, pendant les grandes vacances, une vie joyeuse, saine, active, et de leur offrir une formation intellectuelle et physique. Elle a eu une œuvre considérable, au cours de ses dernières années, et une très heureuse influence sur la santé morale et physique des enfants. La plupart des enfants de nos écoles publiques sont issus de familles d'humbles et modestes travailleurs. Pour satisfaire aux exigences de la vie, non seulement le père de famille travaille, mais souvent, la maman, elle aussi, doit travailler. Quel souci et quel manque à gagner, quelles privations aussi, si pendant les deux mois qui durent les grandes vacances, les enfants de ces familles, pour travailler, ne devaient pas aller dans les colonies scolaires de vacances ? En organisant les colonies scolaires de vacances, la municipalité a donc voulu à la fois, permettre aux enfants des travailleurs de pouvoir s'ébattre dans l'air pur de la campagne, et se substituer à la famille dans son rôle de surveillance et de protection des enfants. Ainsi, en toute quiétude, les parents peuvent continuer leur labeur, alors que leurs enfants, à l'abri de tout danger, bénéficient d'un séjour agréable et joyeux, au Pont-Rouge.

Mais, en période de vacances, les enfants étaient, jusqu'à ce moment, abrités dans les vieux baraques de bois de l'Ecole de plein air. Ces bâtiments, qui ont joué leur rôle, sont parvenus à l'extrême limite de l'usage, incouverts et sans objet, par suite de la construction de nouvelles baraques de plein air, ils sont en partie démolis et ils doivent disparaître. L'administration municipale a décidé d'organiser définitivement le fonctionnement de l'œuvre des colonies de vacances, en y affectant de grands bâtiments à construire en ciment armé et maçonnerie de briques.

Elle a confié à M. Greber, architecte, de lui donner un projet. M. Greber a été chargé, antérieurement, de la construction de l'Ecole de plein air et du Parc du sport. Il était logique qu'il fut chargé de l'étude et de la direction des travaux de construction des bâtiments nécessaires aux colonies de vacances. Lui seul pouvait parfaitement, étant donné la continuité des trois œuvres, donner à leur ensemble un caractère harmonique. En former un seul et même projet.

Le bâtiment envisagé pour les colonies scolaires de vacances comporte : a) la construction d'un grand réfectoire de 44 m. 75 de longueur sur 23 mètres de largeur, avec annexes de services en arrière, magasin devant servir au rangement du matériel de jeux et de jeux divers, de 30 mètres de longueur, de 12 mètres de largeur, pour filles et pour garçons, de douze cabines pour chacun d'eux. Ce bâtiment fermé sur trois faces, avec vitrage, sera élevé sur poteaux en bois armés, avec remplissage en briques et grande façade ouverte au midi.

Ainsi, en cas de mauvais temps, les enfants ne pouvant jouer dans les vastes espaces libres, les salles de jeux, les salles de lecture, etc. b) La construction d'un bâtiment-cinéma, de 40 m. 25 de longueur, sur 14 m. de largeur. Les dépenses, pour les deux bâtiments, sont évaluées à 45.000 francs.

Les travaux sont commencés. La dépense en sera couverte par l'utilisation des crédits d'adjudication de 27 décembre 1927, de 1928, de 1929 et de 1930, et de travaux d'aménagement du Parc des Sports. Cette nouvelle œuvre de tout intérêt que l'administration municipale porte à l'éducation des fils de travailleurs, sera bien accueillie par la population entière, et nous, tout particulièrement.

Bock Meyerbeer MEDAILLE D'OR

IVRESSE ET TAPAGE

Les agents de police du 3^e arrondissement ont remis au dépôt de la sûreté le nommé Jean-Louis B., âgé de 33 ans, ramoneur, sans domicile fixe. Jean-Louis B. se trouvait au Café des Fleurs, 27, boulevard de Beffort, tenu par Mme Vandevallien, il était en complet état d'ébriété et causait du scandale dans le local.

UN FEU DE CHEMINÉE

Hier matin, vers 8 heures 45, un feu de cheminée s'est déclaré chez M. Leclercq Lévin, residing au 60, rue de Valenciennes. L'incendie a été causé par le poêle et le feu s'est communiqué à la tapisserie. Immédiatement, on fit appel aux pompiers qui furent bientôt sur les lieux. Heureusement, le feu fut rapidement éteint à l'aide de secours.

VENTE AUX ENCHÈRES

Les marchandises provenant de la Maison BAL, rue de Valenciennes, 23, ont été mises en vente à l'Hôtel des Ventes, 10, rue Jannin, le 22 juin, par le ministère de M. G. SINGER, commissaire priseur.

LE BRAS DANS LE MÉTIER

A la filature Motte-Blanchot, rue de Babylone, Mme Vierge Dionot travaillait à son métier, quand à la suite d'un mouvement brusque, elle se fit le bras droit happé par le métier. Aux cris poussés par elle, on s'empressa de venir à son aide pour la dégager de sa fâcheuse position. M. le docteur Jacquemart qui fut mandé près de la victime, releva des plaies à l'aiselle et à la main droite. Mme Vierge Dionot fut alors hospitalisée. Elle subira une incapacité de travail de un mois et une incapacité permanente.

UNE INDESIRABLE

A minuit, la gendarmerie de Roubaix, a vu de la Paroisse d'une polonoise, nommée Victoria Wierza, âgée de 23 ans, sans domicile fixe, qui vint prodiguer ses baisers à un jeune homme.

LAVEUSES

200 machines chène ou pichpin, dont 50 modèles (avec volant, 155 fr., avec moteur 465 fr.), dont 150 modèles à pédale, 100 fr., garantie 5 ans. J. OLIVIER BRASSART, 166, rue de Paris, TOURCOING (près Gare des Français). On porte à domicile (gratuitement).

UNE CHUTE DE SEPT MÈTRES

Vers 10 h. 15, travaillant à l'Usine des Enduits de Roubaix, rue Boucquaut, M. Dewaele, demeurant rue des Anjes, 19, était monté sur une échelle. Il se trouvait à une hauteur de 7 mètres environ, quand brusquement il perdit l'équilibre et vint s'abattre sur le sol. On s'empressa immédiatement autour du malheureux qui gisait inanimé sur le sol. M. le docteur Jacquemart, qui vint prodiguer ses soins, releva des blessures à la hanche droite, ainsi qu'à l'épaule gauche.

HOUSSEMENT, DES BLESSURES, NE SAUT PAS

Houssement, des blessures, ne saut pas. Un jeune homme, âgé de 23 ans, sans domicile fixe, a été arrêté par la police de Valenciennes et mis au dépôt de la sûreté.

ACCIDENTS DU TRAVAIL

A l'usine Hannart, Motte et Marquette, M. Victor Dubé, 43 ans, fleur, 8, rue du Vert-Frère, s'est coupé sur le volant à moitié renversé en serrant le corde de « schroll » : 15 jours de repos.

Chez MM. Delatre et Paulus, constructeurs, 107, rue de Fourcroy, M. Georges Vignaux, 54 ans, élève, 98, rue Nabuchodonosor, est tombé sur le vis de manœuvre d'un charriot, en voulant rattrapper la manivelle de commande du mandrin. S'est fracturé une côte : un mois.

A la chaudronnerie Leveugle, 130, rue de l'Ommelet, M. Raymond Aracil, 37 ans, manœuvre, 1, rue Bagasse, s'est fait des contusions en serrant un bordon, par échappement de la clef : 20 jours.

Chez M. Alfred Willoms, entrepreneur de maçonnerie, M. Valère Dubere, 32 ans, manœuvre, rue Rossini, cour D'Halluin, 2, a reçu un morceau de bois dans l'abdomen en défilant du bois à la scie circulaire : 1 mois.

A la teinturerie Vandystraete, 23, rue de Valenciennes, M. De Jaeger, 28 ans, teinturier, 50, rue Henri Carète, a été brûlé grièvement au pied gauche, par de l'eau bouillante : 15 jours.

A la filature de la Redoute, Mme Elie Castel, 49 ans, soigneuse, rue de Toulouse, cour Thérin, 5, à Roubaix, s'est fait des contusions au pied : 15 jours.

A la filature Lemaire et Dillies, Mlle Berthe Benoit, 16 ans, tondeuse, 10, rue de l'Amiral Courbet, à Croix, s'est blessée à la main droite, en travaillant à la machine à vapeur.

A la teinturerie Motte et Marquette, M. Ed. Vanbunnen, 63 ans, volturier, 4, rue Lalande prolongée, a reçu un coup de pied de cheval : 12 jours.

A la Lainière, rue d'Oran, M. Cyrille Vandemeulebroek, 38 ans, dégorgeur, 42, rue du Petit Lannoy, Saint-Léger (Belgique), s'est fait des contusions à l'épaule gauche en butant contre une poulie.

A la même usine, le jeune François Veys, 13 ans, bacheur, rue Meyerbeer, Cour St-Joseph, s'est fait des contusions au buloir et le chariot du métier. Ecrasement de la jambe gauche : 15 jours.

Chez M. Cateau, peintre, Grand'Rue, M. Jean Vanhoolst, 60 ans, peintre, 37, rue de Nancy, est tombé à bas d'une échelle, qui a basculé. Fracture des deux os de l'avant-bras gauche : 6 semaines.

A la Lainière, le jeune Albert Herteler, 15 ans, apprenti mécanicien, 113, rue de Flandre, s'est fait prendre la main droite dans un engrenage.

Même usine, M. Pierre Vois, 63 ans, manœuvre, 19, rue de Petit Tournai, à Herseaux, a reçu un dégraisseur sur le pied : 15 jours.

Chez M. Hien, fabricant de chaussures, 228, rue de l'Alma, M. Charles Buzle, 23 ans, plafonneur, rue du Veux Faubourg, cour des Elites, 11, à Lille, a reçu une brique sur le bras droit : 10 jours.

Chez M. Edouard Dubois, camionneur, 88, rue de Grand Chemin, M. Maurice Tréseau, domestique, 80, rue Jules Guesde, a été blessé par une entorse au pied gauche : 14 jours.

Chez M. Cateau, constructeur, M. Achille Lesur, 59 ans, conducteur, 4, rue de Valenciennes, s'est fait des contusions à pied droit, par suite de la chute d'un tuf en fer : 12 jours.

Chez M. Léon Blanquart, entrepreneur, 230, Cour de la Gare, M. Jules Deschamps, 18 ans, manœuvre, 96, rue Monge, s'est fait des contusions par suite d'une chute sur une brouette : 15 jours.

Même maison, M. Henri Desjaeghe, 31 ans, manœuvre, rue Nabuchodonosor, cour Dupont, 5, s'est fait une entorse tibio-tarsienne à droite : 15 jours.

A la même maison, M. Edmond Friaed, 25 ans, manœuvre, 15, rue de la Paix, s'est fait une entorse dorso-lombaire en chargeant un tonneau de débris : 12 jours.

A la même maison, M. Arthur Verbeke, 39 ans, manœuvre, 35, rue Sainte-Elisabeth, est tombé sur sa brouette, en transportant du bois, et s'est fait des contusions à la jambe gauche, par suite d'une chute sur un tas de débris : 12 jours.

A l'épicerie Desfontaines, Grande-Place, M. Albert Haudecœur, 20 ans, garçon épicer, 470, rue de Lannoy, s'est fait des contusions au pied droit par suite de la chute d'un poids : 15 jours de repos.

Chez M. Jansoene, constructeur, 65, rue de l'Alma, M. Louis Bague, 22 ans, ajusteur, 32, rue de la Croix, s'est fait un doigt en réglant une machine : 12 jours.

A la Filature de la Redoute, Mme Suzanne Decrit, 22 ans, pignière, rue Franklin, cour de Valenciennes, à Roubaix, a fait une chute dans les escaliers déterminant des contusions à la jambe droite : 12 jours.

A la Fonderie de la Fosse-aux-Chênes, rue Turbot, M. M. Génard, 47 ans, charpentier, 27 ans, rue du Haut-Judas, à Mouscron (Belgique), a eu la main écrasée en meulant une pièce de fonte : 15 jours.

A l'usine Alphonse Scrépel, 12, rue de la Tuilerie, à Roubaix, M. Louis Hennébert, 53 ans, mécanicien, 4, boulevard de Beaurepaire, s'est fait des contusions à la jambe gauche par suite d'une chute : 10 jours.

Pour être à l'aise, portez la sandale « USE LA ROUTE », Boucau, 5, r. Pierre-Motte, Roubaix.

AU CONSERVATOIRE NATIONAL DE MUSIQUE

Les concours de fin d'année

Chaque année, à pareille époque, notre grand conservatoire de musique fait disputer les concours de fin d'année, entre les élèves qui ont suivi les cours pendant toute la durée des classes. Ces concours viennent précédés par les concours des élèves des longs efforts fournis pendant toute l'année. Et ce n'est pas sans une certaine joie et aussi une certaine émotion que les élèves vont disputer les différents concours.

Cette année ce furent les examens de piano qui, mercredi matin, commencèrent les premiers. Sur 10 élèves qui se présentèrent, 7 obtinrent des prix. Les gagnants furent : M. Jean Baugnot, directeur du Conservatoire de Roubaix ; il était assisté par MM. Valentin, Meyer, Isoré, Baulers, Barbier et Beccart.

LES CONCOURS DU COMICE AGRICOLE

C'est les 13, 14 et 15 octobre qu'auraont lieu à Roubaix, les Expositions et Concours que le Comice Agricole organise pour l'arrondissement de Roubaix. L'occasion sera donnée de voir des machines et instruments agricoles, un concours d'animaux reproducteurs de diverses espèces bovine, ovine, porcine et chevaline ; une exposition de produits de l'élevage de chevaux de gros trait et d'attelages ; une exposition de volailles et animaux de basse-cour ; une exposition de produits du sol de récoltes de céréales, légumes et de produits des industries agricoles.

Toutes ces manifestations ont lieu à l'occasion de la grande Exposition Internationale d'Horlogerie et d'Optique de Roubaix, ainsi que de l'occasion du cinquantième de sa fondation.

Mais auparavant la Commission de visite des fermes du Comice, a proposé de visiter les installations agricoles qui auraient l'intention de concourir pour la bonne tenue des terres, le bon état des cultures et l'entretien général des fermes de Roubaix, ainsi que dans les communes de Croix, Wasquehal et Wattrelos.

Ces visites auront lieu dans la première quinzaine de juillet, même que cette intéressante les jardins ouvriers. De nombreuses récompenses sont attribuées à ces concours qui sont placés sous le patronage de l'Office départemental de l'Agriculture, du Général du Nord et de la Municipalité de Roubaix.

Pour les programmes, les renseignements et les inscriptions, il y a lieu de s'adresser au Secrétariat du Comice Agricole, Palais de la Bourse, à Lille.

PIEDS SENSIBLES... CHASSEZ-VOUS CHEZ BOUCAU-VERRECKE

Boucau-Verrecke, 5, rue Pierre-Motte, Roubaix.

CONCERTS PUBLICS

Voici le programme du concert qui sera donné au Grand Théâtre de Valenciennes, le 22 juin, à 8 heures précises.

20 h. 30 à 22 h. 30, par la Musique municipale « La Grande Harmonie » : 1. Marche des héros d'Albani (F. Mendelssohn) ; 2. Danse hongroise (Brahms) ; 3. Carnaval Norvégien de M. S. Andersen (Svendsen) ; 4. Thais (Ch. Gounod) ; 5. Faust, ballet (Ch. Gounod).

LA SOIRÉE ARTISTIQUE DU QUARTIER ROUBAISIN

La Commission du S. O. R. porte à la connaissance de ses membres honoraires, actifs, et de ses nombreux amis, qu'elle organise, au profit de sa caisse de secours, avec le concours de ses artistes, une soirée artistique et chorégraphique, le samedi 30 juin, dans la belle salle du Foyer Municipal d'Education Ouvrière, 177, rue Jules Guesde.

Des cartes sont en vente à partir de maintenant au prix de 2 fr. pièce, chez le buraliste habituel du Théâtre Populaire, M. Georges Hessel, qui sera à la disposition des amateurs au Foyer d'Education, tous les jours de 19 h. à 20 h. 30.

CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE

Les opérations de Caisse d'Épargne et de Prévoyance ont été au cours de la 24^e semaine les suivantes : 1.100 versements ont produit, 1.379.900 francs, remboursements pour une somme de 780.570 fr. 23.

CONDITIONS PUBLIQUES DES MARCHÉS TEXTILES

Mouvement de la semaine du 11 au 16 juin. Textiles artificiels, 11.980 kilos - Laines peignées, 673.374 ; laines fibres, 515 peignées, 164.702 fils cardés, 57.323 ; laines diverses, 43.763 ; colonnes, jute, lin, etc. 57.871. Conditionnement, 2.023 opérations ; Tirage, 702 ; Dégraisage, 71 ; Laboratoire, 61 analyses.

Sociétés et comités

COMITÉ DES FÊTES DU PONTONNOY, FACE SAINT-JOSEPH. — Les commerçants adhérant au Comité officiel des fêtes du Pontonnoy, gare Saint-Joseph, ont décidé de donner un concert et assister à la réunion qui aura lieu vendredi 22 juin, à 19 h. 30, chez M. Pierre Notebaert, établissement de Brunus, 20, rue de Valenciennes, à l'occasion des fêtes des Fêtes de Valenciennes. La circulation sera assurée par le service de la circulation, au local : 2^e étage, chez M. Camille Diquenne, rue Saint-Joseph ; barytons, chez Robert LeFebvre, rue de Leers.

A L'UNION CHORALE. — Ce soir, jeudi 19, répétition partielle, à 19 h. 30, aux locaux de la rue de Valenciennes, au local : 2^e étage, chez M. Camille Diquenne, rue Saint-Joseph ; barytons, chez Robert LeFebvre, rue de Leers.

A L'UNION CHORALE. — Ce soir, jeudi 19, répétition partielle, à 19 h. 30, aux locaux de la rue de Valenciennes, au local : 2^e étage, chez M. Camille Diquenne, rue Saint-Joseph ; barytons, chez Robert LeFebvre, rue de Leers.

A L'UNION CHORALE. — Ce soir, jeudi 19, répétition partielle, à 19 h. 30, aux locaux de la rue de Valenciennes, au local : 2^e étage, chez M. Camille Diquenne, rue Saint-Joseph ; barytons, chez Robert LeFebvre, rue de Leers.

A L'UNION CHORALE. — Ce soir, jeudi 19, répétition partielle, à 19 h. 30, aux locaux de la rue de Valenciennes, au local : 2^e étage, chez M. Camille Diquenne, rue Saint-Joseph ; barytons, chez Robert LeFebvre, rue de Leers.

A L'UNION CHORALE. — Ce soir, jeudi 19, répétition partielle, à 19 h. 30, aux locaux de la rue de Valenciennes, au local : 2^e étage, chez M. Camille Diquenne, rue Saint-Joseph ; barytons, chez Robert LeFebvre, rue de Leers.

A L'UNION CHORALE. — Ce soir, jeudi 19, répétition partielle, à 19 h. 30, aux locaux de la rue de Valenciennes, au local : 2^e étage, chez M. Camille Diquenne, rue Saint-Joseph ; barytons, chez Robert LeFebvre, rue de Leers.

A L'UNION CHORALE. — Ce soir, jeudi 19, répétition partielle, à 19 h. 30, aux locaux de la rue de Valenciennes, au local : 2^e étage, chez M. Camille Diquenne, rue Saint-Joseph ; barytons, chez Robert LeFebvre, rue de Leers.

A L'UNION CHORALE. — Ce soir, jeudi 19, répétition partielle, à 19 h. 30, aux locaux de la rue de Valenciennes, au local : 2^e étage, chez M. Camille Diquenne, rue Saint-Joseph ; barytons, chez Robert LeFebvre, rue de Leers.

A L'UNION CHORALE. — Ce soir, jeudi 19, répétition partielle, à 19 h. 30, aux locaux de la rue de Valenciennes, au local : 2^e étage, chez M. Camille Diquenne, rue Saint-Joseph ; barytons, chez Robert LeFebvre, rue de Leers.

A L'UNION CHORALE. — Ce soir, jeudi 19, répétition partielle, à 19 h. 30, aux locaux de la rue de Valenciennes, au local : 2^e étage, chez M. Camille Diquenne, rue Saint-Joseph ; barytons, chez Robert LeFebvre, rue de Leers.

A L'UNION CHORALE. — Ce soir, jeudi 19, répétition partielle, à 19 h. 30, aux locaux de la rue de Valenciennes, au local : 2^e étage, chez M. Camille Diquenne, rue Saint-Joseph ; barytons, chez Robert LeFebvre, rue de Leers.

A L'UNION CHORALE. — Ce soir, jeudi 19, répétition partielle, à 19 h. 30, aux locaux de la rue de Valenciennes, au local : 2^e étage, chez M. Camille Diquenne, rue Saint-Joseph ; barytons, chez Robert LeFebvre, rue de Leers.

A L'UNION CHORALE. — Ce soir, jeudi 19, répétition partielle, à 19 h. 30, aux locaux de la rue de Valenciennes, au local : 2^e étage, chez M. Camille Diquenne, rue Saint-Joseph ; barytons, chez Robert LeFebvre, rue de Leers.

A L'UNION CHORALE. — Ce soir, jeudi 19, répétition partielle, à 19 h. 30, aux locaux de la rue de Valenciennes, au local : 2^e étage, chez M. Camille Diquenne, rue Saint-Joseph ; barytons, chez Robert LeFebvre, rue de Leers.

A L'UNION CHORALE. — Ce soir, jeudi 19, répétition partielle, à 19 h. 30, aux locaux de la rue de Valenciennes, au local : 2^e étage, chez M. Camille Diquenne, rue Saint-Joseph ; barytons, chez Robert LeFebvre, rue de Leers.

A L'UNION CHORALE. — Ce soir, jeudi 19, répétition partielle, à 19 h. 30, aux locaux de la rue de Valenciennes, au local : 2^e étage, chez M. Camille Diquenne, rue Saint-Joseph ; barytons, chez Robert LeFebvre, rue de Leers.

A L'UNION CHORALE. — Ce soir, jeudi 19, répétition partielle, à 19 h. 30, aux locaux de la rue de Valenciennes, au local : 2^e étage, chez M. Camille Diquenne, rue Saint-Joseph ; barytons, chez Robert LeFebvre, rue de Leers.

A L'UNION CHORALE. — Ce soir, jeudi 19, répétition partielle, à 19 h. 30, aux locaux de la rue de Valenciennes, au local : 2^e étage, chez M. Camille Diquenne, rue Saint-Joseph ; barytons, chez Robert LeFebvre, rue de Leers.

A L'UNION CHORALE. — Ce soir, jeudi 19, répétition partielle, à 19 h. 30, aux locaux de la rue de Valenciennes, au local : 2^e étage, chez M. Camille Diquenne, rue Saint-Joseph ; barytons, chez Robert LeFebvre, rue de Leers.

A L'UNION CHORALE. — Ce soir, jeudi 19, répétition partielle, à 19 h. 30, aux locaux de la rue de Valenciennes, au local : 2^e étage, chez M. Camille Diquenne, rue Saint-Joseph ; barytons, chez Robert LeFebvre, rue de Leers.

A L'UNION CHORALE. — Ce soir, jeudi 19, répétition partielle, à 19 h. 30, aux locaux de la rue de Valenciennes, au local : 2^e étage, chez M. Camille Diquenne, rue Saint-Joseph ; barytons, chez Robert LeFebvre, rue de Leers.

A L'UNION CHORALE. — Ce soir, jeudi 19, répétition partielle, à 19 h. 30, aux locaux de la rue de Valenciennes, au local : 2^e étage, chez M. Camille Diquenne, rue Saint-Joseph ; barytons, chez Robert LeFebvre, rue de Leers.

A L'UNION CHORALE. — Ce soir, jeudi 19, répétition partielle, à 19 h. 30, aux locaux de la rue de Valenciennes, au local : 2^e étage, chez M. Camille Diquenne, rue Saint-Joseph ; barytons, chez Robert LeFebvre, rue de Leers.

A L'UNION CHORALE. — Ce soir, jeudi 19, répétition partielle, à 19 h. 30, aux locaux de la rue de Valenciennes, au local : 2^e étage, chez M. Camille Diquenne, rue Saint-Joseph ; barytons, chez Robert LeFebvre, rue de Leers.

A L'UNION CHORALE. — Ce soir, jeudi 19, répétition partielle, à 19 h. 30, aux locaux de la rue de Valenciennes, au local : 2^e étage, chez M. Camille Diquenne, rue Saint-Joseph ; barytons, chez Robert LeFebvre, rue de Leers.

A L'UNION CHORALE. — Ce soir, jeudi 19, répétition partielle, à 19 h. 30, aux locaux de la rue de Valenciennes, au local : 2^e étage, chez M. Camille Diquenne, rue Saint-Joseph ; barytons, chez Robert LeFebvre, rue de Leers.

A L'UNION CHORALE. — Ce soir, jeudi 19, répétition partielle, à 19 h. 30, aux locaux de la rue de Valenciennes, au local : 2^e étage, chez M. Camille Diquenne, rue Saint-Joseph ; barytons, chez Robert LeFebvre, rue de Leers.

A L'UNION CHORALE. — Ce soir, jeudi 19, répétition partielle, à 19 h. 30, aux locaux de la rue de Valenciennes, au local : 2^e étage, chez M. Camille Diquenne, rue Saint-Joseph ; barytons, chez Robert LeFebvre, rue de Leers.

A L'UNION CHORALE. — Ce soir, jeudi 19, répétition partielle, à 19 h. 30, aux locaux de la rue de Valenciennes, au local : 2^e étage, chez M. Camille Diquenne, rue Saint-Joseph ; barytons, chez Robert LeFebvre, rue de Leers.

A L'UNION CHORALE. — Ce soir, jeudi 19, répétition partielle, à 19 h. 30, aux locaux de la rue de Valenciennes, au local : 2^e étage, chez M. Camille Diquenne, rue Saint-Joseph ; barytons, chez Robert LeFebvre, rue de Leers.

A L'UNION CHORALE. — Ce soir, jeudi 19, répétition partielle, à 19 h. 30, aux locaux de la rue de Valenciennes, au local : 2^e étage, chez M. Camille Diquenne, rue Saint-Joseph ; barytons, chez Robert LeFebvre, rue de Leers.

A L'UNION CHORALE. — Ce soir, jeudi 19, répétition partielle, à 19 h. 30, aux locaux de la rue de Valenciennes, au local : 2^e étage, chez M. Camille Diquenne, rue Saint-Joseph ; barytons, chez Robert LeFebvre, rue de Leers.

POMMADE ULTIMA

GUÉRISON RADICALE DE TOUTS ULCÈRES VARIEUX BOUTONS, BARRÉS ET ECZÈMA DES PLUS REBELLES

Le pot 8/50 dans toutes les pharmacies. Dépôt Général : PHARMACIE BURY, 47, R. S. Sauveur, LILLE.

Jeudi 5 juillet, ouverture des concerts d'été par la Musique municipale.

Jeudi 12 juillet, Société Philharmonique du Crétinier.

Jeudi 19 juillet, Harmonie « Les Enfants de la Lyre ».

Jeudi 26 juillet, Harmonie « Les Enfants de la Lyre ».

Jeudi 30 juillet, Harmonie « Les Enfants de la Lyre ».

Jeudi 6 août, Société Philharmonique du Crétinier.

Jeudi 13 août, Harmonie « Les Enfants de la Lyre ».

Jeudi 20 août, Société Philharmonique du Crétinier.

Jeudi 27 août, Harmonie « Les Enfants de la Lyre ».

Jeudi 3 août, Société Philharmonique du Crétinier.

Jeudi 10 août, Harmonie « Les Enfants de la Lyre ».

Jeudi 17 août, Société Philharmonique du Crétinier.

Jeudi 24 août, Harmonie « Les Enfants de la Lyre ».

Jeudi 31 août, Société Philharmonique du Crétinier.

Jeudi 7 septembre, Harmonie « Les Enfants de la Lyre ».

Jeudi 14 septembre, Harmonie « Les Enfants de la Lyre ».

Jeudi 21 septembre, Harmonie « Les Enfants de la Lyre ».

Jeudi 28 septembre, Harmonie « Les Enfants de la Lyre ».

Jeudi 5 octobre, Harmonie « Les Enfants de la Lyre ».

Jeudi 12 octobre, Harmonie « Les Enfants de la Lyre ».

Jeudi 19 octobre, Harmonie « Les Enfants de la Lyre ».

Jeudi 26 octobre, Harmonie « Les Enfants de la Lyre ».

Jeudi 31 octobre, Harmonie « Les Enfants de la Lyre ».

Jeudi 7 novembre, Harmonie « Les Enfants de la Lyre ».

Jeudi 14 novembre, Harmonie « Les Enfants de la Lyre ».

Jeudi 21 novembre, Harmonie « Les Enfants de la Lyre ».

Jeudi 28 novembre, Harmonie « Les Enfants de